

Appel à organiser une manifestation nationale dans l'unité la plus large contre la ratification du traité TSCG

“SUPER MAASTRICHT” NE DOIT PAS PASSER !

26 000 travailleurs, parmi lesquels nombre de jeunes, de militants de toutes tendances, ont signé en trois semaines l'appel lancé par notre parti contre la ratification du traité de Bruxelles. Ce résultat témoigne, comme le rejet du traité exprimé à différents niveaux de plusieurs organisations, de ce que la majorité qui a dit non au traité constitutionnel de 2005 est toujours présente.

A la veille de l'élection présidentielle, les millions de citoyens se voient tout naturellement saisis des propositions des différents candidats, des programmes des différents partis.

Mais quelle amélioration, la plus minime soit-elle, de la situation difficile des travailleurs des villes et des campagnes est-elle possible dans le cadre de ce traité ?

Un traité qui :

- ▶ **inscrit dans la Constitution la « règle d'or »**, c'est-à-dire l'obligation constitutionnelle de l'austérité ;
- ▶ **donne tout pouvoir aux autorités de Bruxelles** pour dépêcher en France des émissaires chargés de dicter leurs plans de destruction, foulant aux pieds toute forme de souveraineté et de démocratie ;
- ▶ **se traduirait dès 2013 par au moins 80 milliards d'euros de coupes** dans le budget de la nation : soit plus que le budget de l'Education nationale.

Est-il possible de se revendiquer du mouvement ouvrier et de la démocratie et de ne pas s'engager dans la bataille contre la ratification d'un tel traité ?

C'est pourquoi nous faisons la proposition à tous ceux qui y sont prêts d'organiser, dans l'unité la plus large, une manifestation nationale à Paris contre la ratification du traité (à une date qui dépendra du calendrier de ratification, inconnu à ce jour).

Nous lançons cet appel avant même les élections de manière à signifier clairement que notre décision ne dépend ni du nom du président, ni de la majorité à l'Assemblée nationale. Elle découle d'un fait indiscutable : quel que soit le président et la majorité à l'Assemblée nationale, la ratification d'un tel traité fermerait la porte à toute solution conforme à la démocratie et à la souveraineté populaire et instaurerait la dictature de la troïka FMI-Union européenne-Banque centrale européenne.

C'est pourquoi nous nous adressons largement à tous : aux travailleurs, militants, jeunes, citoyens attachés à la République et à la démocratie, aux organisations du mouvement ouvrier et démocratique, à tous les niveaux, comme au plan national.

A toutes et à tous, nous faisons la proposition que, sans autre condition que l'accord sur le mot d'ordre : « Non à la ratification du traité TSCG », se rassemblent tous les efforts et toutes les énergies pour la construction d'une manifestation nationale à Paris, premier acte majeur pour empêcher la ratification, faire un pas dans la voie de la reconquête de la démocratie, de la souveraineté et de la sauvegarde des droits ouvriers.

Entrevue avec Anne Fraïsse, présidente de l'université Montpellier-III

Dans une récente lettre à François Hollande, la présidente de l'université de Montpellier-III (UM3) interpelle vivement le candidat du PS à l'élection présidentielle, l'accusant notamment de vouloir continuer la politique de l'actuel gouvernement Sarkozy en matière d'enseignement supérieur, en préservant la loi LRU (1) et les IDEX (2). Elle revient pour *Informations ouvrières* sur son combat pour la défense des universités et des disciplines de sciences humaines et sociales, ainsi que sur les réactions à sa lettre.

Vous venez d'interpeller François Hollande en lui indiquant l'indignation que suscite son intention de maintenir la LRU s'il était élu. Quelles ont été les réactions à votre lettre dans le milieu universitaire ?

J'ai reçu énormément de messages d'encouragements. Je pense que cela a libéré une parole autre que celle que l'on entendait jusque-là. Nous avons l'impression qu'une espèce de consensus se met en place où, finalement, il n'y aurait pas la place pour une autre politique que celle qui est menée actuellement. Un consensus où tous les dirigeants semblent suivre le cours actuel.

A la suite de ma lettre, des textes établissant des propositions pour les universités sont en train de voir le jour. Les choses étaient mûres, et ma lettre a permis de dire clairement à Hollande ce que beaucoup pensaient. Chacun, avec sa sensibilité, a pu se reconnaître dans cette lettre.

N'étant attachée à aucun réseau et ne roulant pour personne, ma lettre a été diffusée dans les milieux universitaires spontanément. Je n'ai même pas cherché à la rendre publique. Je suis étonnée de l'écho rencontré, je ne pensais pas que cela irait si loin, mais j'en suis très satisfaite.

Vous parlez de François Hollande, mais au moment des IDEX, les dirigeants du conseil général et du conseil régional se sont également inscrits dans la politique du ministère. Qu'en pensez-vous ?

Ils ont tort de rentrer dans cette politique-là. Parfois, nous sommes obligés de participer à un appel d'offres, sinon nous n'avons pas les subventions pour pouvoir vivre. Mais cela ne doit pas bloquer une parole politique pour dire : « On n'est pas d'accord avec cette manière de financer l'Université. » C'est se dédouaner que de dire que l'IDEX de Montpellier a été perdu à cause de Montpellier-III. Ils devraient rougir de mener une telle politique.

Choisir huit sites en France, cela signifie que seules les grandes villes vont être sélectionnées. La preuve : quand le jury a rendu son rapport, le ministère a demandé à ce que l'on rajoute Lyon. Le jury n'a-t-il pas bien fait son travail ? On comprend que ce n'est pas l'excellence qui est visée, mais un projet pour concentrer les moyens dans quelques grosses villes.

Monsieur Bourquin, président de la région Languedoc, vient de s'adresser aux présidents d'université pour leur demander d'engager la fusion des universités UM1 et UM2. Est-ce son rôle ? Et dans ce cadre, quel avenir pour l'UM3 qui regroupe les sciences humaines et sociales ?

Concernant son rôle, c'est peut-être son rôle que de proposer une fusion, mais ce n'est pas son rôle de

conduire une telle chose. C'est d'ailleurs difficile de dire qui dirige vraiment : le recteur exige la fusion, car le ministère le demande, le préfet aussi... un consensus s'installe où tout le monde dit : « La fusion, c'est bien. » Mais non, pour nous la fusion ce n'est pas bien. D'abord nous n'en avons pas besoin : nous avons trois mille étudiants de plus depuis ces trois dernières années. Nous travaillons avec les autres universités sans problème.

Si les autres veulent le faire, qu'ils le fassent. Mais à Marseille, ils avaient six UFR (unités de formation et de recherche — NDLR), qui ont été fusionnées en une seule, avec seize mille étudiants dedans : il y a donc maintenant moins de sciences humaines et sociales à Aix-Marseille. Est-ce cela que l'on veut ? A Strasbourg, avec le calcul des normes Sympa (3), ils perdent entre deux cents et quatre cents postes.

Donc on verra bien ce que cela donnera. Mais pour nous, pour l'instant, c'est non.

On a vu ce que cela a donné ces deux dernières années, nous ne sommes donc pas convaincus.

Cette année, la plupart des laboratoires de recherche ont vu leur budget baisser fortement. Qu'en est-il à l'UM3 ? Quelles en sont les conséquences sur la recherche à l'Université ?

On a peu d'équipes CNRS. En sciences humaines, on a une grosse équipe à Lattes, le reste, c'est l'université qui finance, on a donc augmenté cette année. On ne pourra pas tenir très longtemps cette politique volontariste vis-à-vis de nos disciplines.

D'autant que la région ne nous finance quasiment pas : sept euros par étudiant ; c'est la région qui finance

le moins en France. Elle finance plus les autres universités, mais cela reste très faible, contrairement à ce qu'ils affichent dans leur communication.



L'université Montpellier-III est particulièrement touchée par le manque de moyens : derrière la RGPP et les économies sur les services publics, n'y a-t-il pas le problème plus général du remboursement de la dette ?

Ce qui touche Montpellier, c'est le fait d'être une université de lettres et sciences humaines : on est à un indice de 1,1 alors que pour les autres universités, de sciences ou de médecine, ils sont entre 2 et 4. Le système Sympa a encore accentué les choses. Nous sommes touchés par le fait que les étudiants, chez nous, sont moins « payés », et Sympa nous étrangle. J'ai donc un budget moindre que dans les autres universités, et cela ne date pas d'hier.

Pourtant, dans notre université, on ne travaille pas qu'avec un crayon et du papier : il me faut des labos de langues pour les linguistes, des logiciels coûteux en arts plastiques, par exemple pour le développement des jeux vidéo.

Il faudra faire aussi sauter ce verrou et on ne peut pas nous demander d'accueillir plus d'étudiants avec moins de moyens.

Propos recueillis par notre correspondant ■

(1) Loi de 2008 instaurant l'autonomie des universités, entraînant un mouvement de grève sans précédent dans les universités.

(2) Initiative d'excellence : montage financier visant à regrouper huit à neuf « pôles universitaires » en France.

(3) Sympa : « Système de répartition des moyens à la performance et à l'activité » permettant le calcul du financement des universités en fonction de leurs « performances ».

INFORMATIONS OUVRIÈRES

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE

Dans tous les cas, remplir lisiblement et en lettres majuscules vos nom, prénom et adresse

☐ Par prélèvement mensuel : 5,80 euros (☐ 9,50 euros pour les plis clos)

(datez et signez l'autorisation de prélèvement ci-contre en joignant un relevé d'identité bancaire ou postal)

OU :

☐ 5 numéros "découverte" : 7 euros • ☐ 12 numéros : 17 euros • ☐ 4 mois (17 numéros) : 24 euros

☐ 6 mois (25 numéros) : 33 euros • ☐ 1 an (51 numéros) : 65 euros • ☐ 1 an, pli clos : 110 euros

Comité : Département :

Nom, prénom :

N° : Rue, bd, ave., etc. : Nom de la voie :

Code postal : Ville :

ET TOUJOURS...

12 numéros : 10 euros pour tout premier abonnement ☐

• Bulletin à renvoyer à : *Informations ouvrières*, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479 Paris Cedex 10. Chèque à l'ordre d'*Informations ouvrières*

Autorisation de prélèvement

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer les prélèvements chaque fin de mois de 5,80 euros présentés par *Informations ouvrières*. Je pourrai suspendre à tout moment ces prélèvements par simple lettre.

Date :

Signature (obligatoire) :

IMPORTANT : n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, de dater et signer votre autorisation de prélèvement.

Numéro national émetteur : 442543